

Le service civique attire toujours en dépit du Covid-19 et des restrictions

Paris, 7 juil. 2021 (AFP) -

Près de 132.000 jeunes se sont engagés en service civique sur l'année 2020, un chiffre relativement stable par rapport à l'année précédente, et qui poursuit sa croissance depuis le début 2021 en dépit des contraintes sanitaires, selon un bilan officiel publié mercredi.

"Dans les circonstances de l'année 2020, c'est exceptionnel", relève auprès de l'AFP la présidente de l'Agence du service civique, Béatrice Angrand, qui rappelle que "des associations ne pouvaient pas être mobilisées comme elles le voulaient, des bénévoles âgés ne pouvaient plus être sur le terrain...", particulièrement lors du premier confinement.

Pariant sur un volontariat de plusieurs mois auprès d'associations ou de services publics, Emmanuel Macron avait annoncé le 14 juillet 2020 le financement de 100.000 places supplémentaires d'ici 2021.

Interrogée, Mme Angrand a assuré que "l'objectif de 20.000 missions supplémentaires entre juillet et décembre 2020 a été atteint", et selon un premier bilan à mi-parcours pour l'année en cours, "on est à 57% de l'objectif qui s'élève à 80.000 sur toute l'année", se réjouit la présidente.

En dix ans, 500.000 jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour une personne handicapée) ont effectué une mission de six à douze mois, dont 140.000 en 2019.

Créé en 2010, ce dispositif permet d'effectuer une mission d'intérêt général dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, du sport ou de la culture, indemnisée mensuellement 580,62 euros net (100 euros de plus pour les plus précaires). Environ 80% ont lieu dans des associations et 20% dans des services de l'Etat, établissements publics ou collectivités territoriales.

Ce dernier bilan pointe une "satisfaction des volontaires (qui) a gagné six points", se réjouit Béatrice Angrand, convaincue que "le service civique a été une réponse pour les jeunes, leur mission leur a permis de donner du sens à leur année, d'avoir des liens avec les autres, se sentir utiles, être vivants".

Reste que le montant d'indemnisation de la mission de service civique n'est pas satisfaisant pour près d'un jeune sur deux (48% des jeunes estiment que l'indemnité devrait être entre 600 et 900 euros, contre 29% qui la placent entre 300 et 600 euros), selon une étude Ifop publiée pour l'Agence du service civique.

Consciente de cette demande, la présidente estime que son montant doit être fixé de sorte que "l'indemnité n'évince par certains jeunes" parce qu'elle serait trop faible, et "qu'elle ne soit pas un salaire". "Si on est dans une indemnité qui ressemble au Smic, on n'est plus dans un engagement mais dans un travail", plaide-t-elle.

bat/cel/cb

Afp le 07 juil. 21 à 22 18.